

Séance du Conseil Municipal de Gourgé

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 décembre 2016 à 20h00 à la Mairie de GOURGÉ, sous la présidence de Monsieur FEUFEU David, Maire de la Commune

Etaient présents : FEUFEU David, AUBIN Joël, BROCHARD Valérie, GIRARD Jean-Luc, GAULT Isabelle, CHALEROUX Ludovic, BOUDIER Mickaël, GAILLARD Denis, RIBETTE Aurélien, AUBRUN Xavier, Lee GILL et LAMARCHE Catherine.

Etaient absents :. REAU Jean-Christophe, SIGOGNEAU Anne-Laure et BOINOT Eliane.

Secrétaire de séance : LAMARCHE Catherine.

* * * * *

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion.

* * * * *

1- Devis désherbeur

Monsieur le Maire présente deux devis concernant l'acquisition d'un désherbeur, après étude et démonstration du matériel :

1 Désherbeuse à eau chaude de l'entreprise EQUIP'JARDIN pour un montant de 31 080.00 € TTC

2 Désherbeur STEAM à vapeur d'eau de l'entreprise ENTECH Sarl pour un montant de 28 812.00 € TTC

Dans le cas n°1 ce matériel nécessite une consommation d'eau importante.

Après débat le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir le désherbeur au prix le plus avantageux avec plus d'options, donc le désherbeur STEAM pour 28 812 € TTC.

Cette acquisition fera l'objet d'une demande de subvention comme convenu lors de la précédente réunion de Conseil et sera mise à disposition avec deux autres communes : Aubigny et Lageon qui participeront à cet achat.

2- Convention de mise à disposition/matériel/personnel

Suite à la délibération du 30 novembre dernier validant le principe de mutualisation de matériel entre communes, une convention de mise à disposition matériel peut être conclue avec Aubigny et Lageon pour l'utilisation du futur désherbeur. Il faut deux personnes pour utiliser cet engin qui nécessite aussi une convention de mise à disposition de personnel à établir avec la commune d'Aubigny. Il y aura un compteur d'heures sur la machine permettant un relevé pour la facturation. Pour la mise à disposition de personnel il faut en informer le Centre de Gestion 79 car un avis de la Commission Technique Paritaire s'impose. Une concertation collective avec les communes d'Aubigny et Lageon aura lieu pour bien définir les modalités de ces conventions et finaliser ce projet.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter ces conventions de mise à disposition et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour établir et signer les pièces nécessaires à ces documents.

3 – Convention FDGDON (Fédération de Lutte contre les Ragondins et autres nuisibles)

Valérie BROCHARD signale au conseil municipal que la convention triennale passée entre la commune et la FDGDON pour la lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles sera échue au 31 décembre 2016. Valérie BROCHARD rappelle aussi, après renseignements pris à la fédération, que cette adhésion assure un transfert de la responsabilité juridique et pénale des luttes obligatoires de la commune, un récapitulatif des prises réalisées depuis 3 ans a été fourni, cet organisme assure aussi un rôle d'animation auprès des bénévoles et fournit cages et appâts à volonté, elle garantit également la collecte et l'élimination régulière de cadavres de nuisibles.

Elle propose de la reconduire pour les années 2017, 2018 et 2016 sachant que la lutte collective pourrait débuter en début d'année 2017.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce renouvellement pour 3 ans au tarif de 710 € par an.

4- SEVT arrêté temporaire interventions d'urgence 2017

le SEVT propose d'effectuer maintenant les arrêtés temporaires pour les interventions d'urgences qu'ils réalisent sur les routes communales, à savoir les réparations de fuites sur le réseau d'eau potable sur les ouvrages hydrauliques. Pour simplifier les documents un modèle d'arrêté valable à partir de 2017 peut être établi chaque année.

Le Conseil municipal décide d'accepter à l'unanimité cette proposition et donne tout pouvoir à Monsieur le maire pour signer le document nécessaire à cette procédure administrative.

5- CCPG groupement de commandes matériels informatiques 2017

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine poursuit son programme de mutualisation des actions dans le domaine numérique avec les collectivités du territoire.

Une consultation concernant l'acquisition de matériels et de logiciels informatiques (Antivirus, logiciels bureautiques) va prochainement être lancée et afin de pouvoir faire bénéficier des avantages induits d'une telle démarche aux collectivités membres de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine, il est proposé que la DSI pilote la mise en œuvre du marché public à groupement de commandes auquel pourront adhérer les communes intéressées.

En précision :

Ø une collectivité est libre d'adhérer ou pas à un groupement de commandes,

Ø l'adhésion au groupement de commandes n'entraîne pas systématiquement une commande,

Ø l'adhésion à un groupement de commandes implique que toutes les commandes réalisées durant la période du groupement de commande seront réalisées dans le cadre du groupement à laquelle la collectivité a adhéré,

A souligner, la CCPG envisage de mettre en place ce groupement de commande pour l'année 2017 uniquement, un autre marché sera relancé en 2018.

Après réflexion et n'ayant pas de besoins pour l'instant sur la commune, la commune décide à l'unanimité de ne pas adhérer à ce groupement pour l'année 2017.

6- Questions diverses

6.1 Infos école publique

Mme CLISSON, Inspectrice académique, a rencontré les élus responsables des affaires scolaires.

6.2 Eclairage lotissement St Marc

Monsieur Joël AUBIN présente au Conseil Municipal deux devis pour l'éclairage public du lotissement de Saint Marc :

1 Devis de l'entreprise DELAIRE pour un montant de 13 331 € TTC sachant qu'ils ont déjà effectués des travaux et que la commune leur a déjà acheté une partie des matériaux nécessaires pour cette installation, pour la création du lotissement.

2 Devis SEOLIS pour un montant total de 25 237,15 € TTC

La commission travaux se prononce favorablement pour l'entreprise DELAIRE et le Conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition en retenant l'entreprise DELAIRE.

6.3 PLU intercommunal

Une réunion communautaire a eu lieu le 20 décembre dernier pour annoncer que le PLU intercommunal ne sera pas créé en 2018, il est repoussé car avec la nouvelle intégration de la communauté de communes de l'Airvaudais Val du Thouet au 01/01/2018, une nouvelle concertation sera étudiée en incluant cette nouvelle communauté.

D'autre part la CCPG travaille en amont avec Airvault pour commencer à étudier ces plans ;

6.4 Infos traitements déchets

Une augmentation du prix du traitement des ordures ménagères est significative pour 2017 donc lors de la dernière réunion de la CCPG, ils ont signalés que le ramassage se ferait tous les quinze jours à partir de 2017, été comme hiver mais le Maire signale qu'après manifestation, la commune de Gourgé resterait inchangé pour la collecte de 2017

6.5 Infos périmètre Cébron

La préfecture des Deux-Sèvres cherche 80 hectares de parcelles afin de faire des échanges avec les agriculteurs, pour compenser la perte de leurs terrains suite à l'augmentation du périmètre de protection du Cébron.

6.6 Infos éolien

La Société Energie Team a recontacté la commune pour insister sur l'implantation des éoliennes sur notre territoire, mais la Préfecture va reprendre contact avec cette société afin de refaire un point et de leur rappeler la réglementation en vigueur.

6.7 Infos marché

Valérie BROCHARD annonce que le dernier marché aura lieu le 23 décembre prochain avant une trêve pour l'hiver et reprendra le du 07 avril au 26 octobre 2017 un vendredi sur deux. Une pancarte sera installée sur la place Saint Hilaire pour informations.

6.8 Message CCPG

La Communauté de communes de Parthenay Gâtine signale que très peu d'entreprises locales du secteur communautaires répondent aux appels d'offres lancés sur le territoire des Deux-Sèvres.

Rappel des délibérations du 22 décembre 2016

- 1- Devis désherbeur**
- 2- Convention de mise à disposition/matériel/personnel**
- 3 - Convention FDGDON (Fédération de Lutte contre les Ragondins et autres nuisibles)**
- 4 - SEVT arrêté temporaire interventions d'urgence 2017**
- 5 - CCPG groupement de commandes matériels informatiques 2017**
- 6 Questions diverses**

CONSEILLERS MUNICIPAUX

FEUFEU David	SIGOGNEAU Anne-Laure excusée	BOINOT Eliane excusée	BROCHARD Valérie	AUBRUN Xavier
GAILLARD Denis	BOUDIER Mickaël	RIBETTE Aurélien	GILL Lee	AUBIN Joël
GIRARD Jean-Luc	REAU Jean-Christophe excusé	CHALEROUX Ludovic	GAULT Isabelle	LAMARCHE Catherine